



HAL
open science

La moindre des choses: nouveau plaidoyer pour les excuses

Christophe Al-Saleh

► **To cite this version:**

| Christophe Al-Saleh. La moindre des choses: nouveau plaidoyer pour les excuses. 2007. hal-00482050

HAL Id: hal-00482050

<https://hal.science/hal-00482050>

Preprint submitted on 7 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La moindre des choses. (Nouveau plaidoyer pour les excuses.)

par

© Christophe Alsaleh (UPJV/ CURAPP)

1.- Les remarques finales du "plaidoyer pour les excuses" sont, dit Austin, des résultats significatifs ou des leçons générales que l'on peut tirer de l'étude des excuses selon les méthodes de la "phénoménologie linguistique". Il s'agit d'une exposition, affirme Austin, rhapsodique, sans recherche d'une cohérence particulière. Nous allons nous livrer à un petit jeu: hiérarchiser et ordonner les remarques d'Austin sur les excuses, dont on peut penser qu'elles résultent d'un certain travail collectif (ne serait-ce que l'examen du cas *Regina vs Finney*, qui vient du séminaire que Austin a tenu avec Hart sur le droit), et procéder à cette mise en ordre et à cette hiérarchisation dans la direction des remarques que nous avons faites jusqu'à présent.

Dans cette optique, un principe (présenté par Austin comme une conclusion, comme un résultat d'une application de la phénoménologie linguistique au domaine des excuses, comme un cinquième point dans cette liste de résultats) se dégage:

Principe d'inacceptabilité.

Il n'y a pas d'excuse pour laquelle on ne saurait trouver un contexte dans laquelle elle est inacceptable¹.

Exemple: "Excusez-moi, c'est une faute de frappe" sera acceptable dans le cas où, dans une bibliographie, j'ai écrit "pouf" au lieu de "puf", le sera beaucoup moins si, comme procureur général, j'ai émis un mandat d'amener concernant un certain "Dhirac" au lieu de "Chirac".

Comprenons bien. Il ne s'agit pas de dire que ce qui peut marcher dans certaines situations ne peut pas marcher dans toutes les situations. Il s'agit plutôt de montrer qu'une excuse est une excuse parce qu'il est possible d'imaginer une situation dans laquelle elle serait inacceptable. En généralisant cette intuition, on tombe sur le principe d'inacceptabilité. Le contexte de validation d'une excuse comme excuse est précisément le contexte où elle tombe à plat. Pourquoi?

On ne peut pas aller plus loin dans le développement de ce que dit Austin². On entre maintenant dans le domaine de l'interprétation.

S'il y a un grand principe heuristique austinien, c'est celui d'après lequel les situations où ça cafouille, où ça ne marche pas, nous en disent davantage que les situations où cela se passe comme sur des roulettes, où cela passe comme une lettre à la poste. C'est quand nous sommes en rade sur une route déserte, la batterie de notre téléphone mobile déchargée, perdus entre Périgueux et Guéret, que nous sortons le manuel qui dormait jusque là sagement dans la boîte à gants, que nous ouvrons le moteur, et

¹ PP, p.194: "It is characteristic of excuses to be 'unacceptable': given, I suppose, almost any excuse, there will be cases of such a kind or of such gravity that 'we will not accept it'."

² Et encore, il a fallu faire attention à la manière même dont Austin formule ce résultat pour déterminer ce principe.

que nous y regardons, pour voir ce qui ne va pas. Et, en regardant ce qui ne va pas, on comprend comment ça marche. C'est la même chose pour les excuses, et, en général, pour les actes de langage. Mais ici, ce sont les excuses qui nous intéressent. Mais le rappel de cette heuristique proprement austinienne n'est qu'une explication, et pas la plus importante, de l'usage qu'Austin fait du principe d'inacceptabilité au sujet des excuses.

Pour les excuses, nous avons un mot très particulier, une expression très particulière, pour *signifier* à quelqu'un que son excuse est *déplacée*: "nous ne pouvons pas *accepter*". Et nous remarquerons que, lorsque c'est limite, nous nous contentons d'un (très sec, si possible) "j'accepte vos excuses" (quand c'est encore plus limite, on dira "vos excuses sont acceptées"). Bref, les cas-limites mettent à nu un ressort que nous avons évoqué quand nous avons parlé du risque de s'excuser: le ressort de l'acceptation. Qu'une excuse ne *pass*e pas, et sa valeur d'excuse apparaît. Qu'une excuse ne *pas*se pas, et il est patent qu'il y a eu non seulement tentative de s'excuser, mais également et pour le coup, formulation d'une excuse en bonne et due forme.

Mais c'est justement là que le bât blesse, dans la forme bonne et due. C'est parce qu'elle est bonne et due que la forme souffre le rejet. C'est parce que, au fond tout cela n'est que pure forme que l'inacceptabilité constitue le critère par excellence. Comment une excuse qui fait mouche à tout coup pourrait-elle être une véritable excuse? Celle ou celui qui sait user de ce genre de formules, formules qui la ou le tirent toujours d'un mauvais pas, n'est-elle pas suspecte aux yeux de tous? Qui s'en sort toujours n'évolue-t-il pas dans une dimension un peu à part, presque inhumaine? Mais cela veut dire que ce n'est jamais avec cette personne qu'il y aura de véritables excuses. Trop polie pour être honnête, dit-on d'une telle personne. Trop efficaces, trop heureuses pour être des excuses, dira-t-on de ses excuses...

Avec un tel principe, le rôle des exemples doit être de déterminer le seuil d'acceptabilité. Plus la situation est grave, dirons-nous, plus il est difficile de "trouver des excuses qui tiennent". Moins la situation est grave, plus il est simple de trouver des excuses (la difficulté est alors de ne pas en *faire trop*, comme on dit, au risque de paraître obséquieux voire servile, ou même *hypocrite*).

Les exemples les plus intéressants sont donc ceux qui se situent de manière médiane sur une échelle qui va de la vacuité complète à la gravité extrême, car on va pouvoir y trouver, dans ces situations médianes, des excuses qui tiennent. Renverser du vin sur le tailleur blanc tout neuf d'une élégante voisine de table est un exemple intéressant. Tuer l'âne de son voisin me paraît à la limite. Marcher sur les pieds de son voisin dans le bus est un bon exemple, mordre un genou me paraît à la limite.

Mais une fois que l'on aura, dans un première approche, déterminé un stock d'excuses, le test *par excellence* sera d'imaginer, pour chacune des excuses ainsi répertoriées et contextualisées, un cas où cela ne passe pas. Par généralisation, le contexte d'inacceptabilité valide l'excuse comme excuse. On remarquera d'ailleurs que tout peut, à la rigueur, servir d'excuse, car il n'est pas possible d'invalider définitivement quoi que ce

soit, dans la mesure où si l'on peut valider une excuse (il suffit pour cela de trouver un cas où l'excuse est inacceptable), on ne peut jamais procéder à l'invalidation (il faudrait pour cela trouver une procédure qui permette de montrer qu'il n'y a aucun cas où l'excuse est inacceptable, cela paraît difficile, étant donné que, si l'imagination peut procéder à l'infini (du moins dans les limites de la durée d'existence de son possesseur), le nombre de cas que l'on peut envisager est fini. On ne peut donc jamais être sûr que le cas où cette excuse se trouverait être inacceptable ne nous a pas échappé...)

Il est très rare, pourtant, qu'une fois imaginé un cas où il faut s'excuser et une fois trouvée une excuse pour ce cas, l'imagination ne puisse pas ensuite pourvoir un cas où cette excuse ne passerait pas. L'incongruité d'une telle situation: nous trouvons une excuse pour un cas, et nous sommes incapables d'imaginer un cas où cette excuse serait inacceptable, prouve, en effet, la vérité du principe austinien d'inacceptabilité.

On tient donc, avec le principe d'inacceptabilité, un véritable *critère*. Le test empirique de ce principe s'avère inutile, précisément parce que l'inacceptabilité est ce qui nous permet de départager une excuse d'une autre excuse. On serait tenté de dire: *c'est comme ça* que nous apprenons à nous excuser... Un critère ne se teste pas. Il est ce qui nous permet de tester.

Mais, dira-t-on, il y a d'autres choses à quoi nous pouvons opposer la formule "je ne peux pas accepter". Oui, un cadeau trop important, un parfum très cher, par exemple, de la part d'une femme alors que je suis déjà avec quelqu'un. Mais est-ce que je dirai: "ces cadeaux sont inacceptables!". Non, cela serait inapproprié, même si, d'un point de vue psychologique ou simplement sentimental, cela aurait un effet de vérité certain.

On dira d'un comportement qu'il est inacceptable. Qui arrive avec trente minutes de retard, visiblement gris, à un mariage ou à un baptême a un comportement inacceptable.

Mais il s'agit de d'actes qui ne sont pas de langage. Offrir un cadeau a une valeur significative certaine, mais il reste que ce n'est pas un acte de langage. Arriver en retard et gris à un mariage comme celui que je viens de décrire a une valeur significative certaine: le parfum du scandale, mais il ne s'agit pas d'un comportement langagier...

Le principe d'inacceptabilité est bel et bien un critère, car, de tous les actes de langage, il n'y en a qu'un seul qui ait pour infélicité³ majeure l'inacceptabilité. La formule "je ne peux pas accepter" si elle peut être opposée à un cadeau, ne peut être opposée qu'à un seul type d'acte de langage, à savoir les excuses.

La signification humaine de ce critère (car c'est bel et bien un critère) d'inacceptabilité, la voici : dans une véritable excuse, c'est l'acceptation qui compte. Quand je m'excuse, j'offre la possibilité à celle ou à celui envers qui je m'excuse de ne pas accepter. C'est, dirais-je, *la moindre des choses*.

Le principe d'inacceptabilité révèle donc, dans toute sa vérité, la nature exacte de cette transaction particulière en laquelle consiste l'excuse.

³cf. Austin, *Quand Dire c'est Faire*.

S'excuser, c'est moins prononcer les mots d'excuse que se découvrir en entrant dans la pratique langagière qui a pour propriété essentielle de m'exposer au bon vouloir d'autrui. En offensant, j'ai heurté ce bon vouloir; et, pour réparer le heurt, je m'en remets au bon vouloir. Quoi de mieux qu'un acte de langage dont la validité même réside dans son inacceptabilité? Rien... Une excuse, c'est le *must*, et ce n'est rien...

2.- On s'excuse, on (se) trouve des excuses, on fait ses excuses. Les excuses se livrent sur la gamme triple, pour reprendre une distinction philosophique vénérable, de l'*être* (je suis m'excusant), de l'*avoir* (je trouve des excuses, ce qui suppose que je n'en ai pas, une autre forme d'expression de l'inacceptabilité consiste à dire d'une personne qu'elle *n'a aucune excuse*), et du *faire* (on fait ses excuses).

Le critère d'inacceptabilité pose l'excuse comme exposition au bon vouloir d'autrui. Dans l'excuse, je suis face à mon être (fragilisé), à mon avoir (je n'ai rien d'autre à fournir que des excuses), et à mon faire (faire excuse): ce qui nous renvoie à une pratique de langage, une pratique qui est éminemment *de langage*.

Austin⁴ répertorie avec une grande précision et une grande subtilité les contraintes internes à cet "arrangement", (arrangement dont on serait tenté de dire, si l'on voulait un peu *positiver*, qu'il est autant syntaxique que sémantique ou pragmatique, mais, à quoi ces catégories pourraient, ici, bien nous servir⁵?), ainsi que les procédures habituelles qui encadrent cette pratique du sens, par où nous cessons de pré-texter la sphère psycho-affective pour plonger dans la sphère (de langage) du domaine moral.

Pour nous excuser, nous en appelons à des expressions qui vont modifier le verbe. C'est attendu, quelque chose ayant été mal fait, l'excuse va consister à *qualifier* l'action. Pour qualifier l'action, nous modifions le verbe. Et nous ne modifions pas le verbe si l'action désignée par le verbe n'a pas été accomplie "de façon *particulière* ou dans des circonstances *particulières*, différentes de celles où l'on accomplit normalement cet acte (et, bien entendu, le normal et l'anormal diffèrent en fonction du verbe particulier dont il est question)." (EP, p.153) L'adverbe n'est appelé que dans des cas particuliers. C'est la contrainte 1: "pas de modification sans aberration". Nous la reformulons ainsi:

Contrainte d'appel⁶:

Une expression modifiant un verbe n'est introduite que lorsque l'action est qualifiée. Est qualifiée toute action qui déroge à l'accomplissement normal.

Le corollaire étant que, lorsque nous employons une expression modifiante alors que l'action est accomplie normalement, selon toutes les apparences, c'est que nous voulons indiquer qu'il y a quelque chose de

⁴"Plaidoyer..."

⁵A moins de les faire totalement "explorer" par rapport à leur signification "standard", et d'en faire de véritables explorations philosophiques du langage, dans toute sa richesse et son immanence, comme le font, pour la sémantique, Pierre Cadiot et Yves-Marie Visetti, cf. *Pour une théorie des formes sémantiques*, Paris, P.U.F., 2001, et, plus récemment, *Motifs et proverbes*, Paris, P.U.F., 2006.

⁶Dans la liste d'Austin, c'est le point n°1, dit "pas de modification sans aberration".

particulier dans la manière dont l'action est accomplie (Austin parle d'un "style" (*op. cit.*, p.164)

Contrainte d'appel, corollaire:

Passer outre délibérément cette contrainte sert à indiquer que l'action est accomplie normalement mais avec un style particulier...

L'appel à l'expression modifiante (il s'agit le plus souvent d'un adverbe) une fois fait, le choix de l'expression modifiante est restreint par le verbe lui-même: "étant donné un adverbe d'excuse (...) on découvrira qu'il ne convient pas de l'associer à n'importe quel verbe d'action dans n'importe quel contexte." C'est la deuxième contrainte, et c'est une contrainte d'usage portant sur le choix de l'expression modifiante. Nous la reformulons comme suit:

Contrainte de choix n°1⁷:

Le répertoire d'excuses pour un type d'action (étant donné un certain contexte) est limité. Le nombre d'expressions modifiantes que l'on peut appliquer à un verbe (étant donné un certain contexte) suit cette limitation.

Il existe deux autres contraintes de choix. D'après la première, nous devons faire attention à ne pas nous laisser prendre par les négations et les contraires qui sont attendues grammaticalement. Dans l'ordre des excuses, "involontairement" n'est pas nécessairement le contraire de "volontairement". Les expressions négatives se comportent bien souvent indépendamment de leur corrélat (au sens grammatical) positif. C'est la deuxième contrainte de choix. Nous la reformulons comme suit:

Contrainte de choix n°2⁸:

Les expressions modifiantes à préfixe négatif ne dessinent pas la négation de l'expression corrélatrice (au sens grammatical du terme) dépréfixé.

La troisième contrainte de choix porte sur les combinaisons. Deux expressions modifiantes qui s'opposent dans un cas, opposition réglée par exemple par la contrainte de choix n°1, ne s'excluent pas dans tous les cas: "Nous marchons le long de la falaise, je ressens tout à coup l'envie de vous pousser dans le vide et je le fais immédiatement. J'ai agi de manière impulsive, et pourtant j'avais certainement l'intention de vous pousser; peut-être ai-je même conçu une petite ruse pour y parvenir. Pourtant, je n'ai pas agi délibérément, car je ne me suis pas demandé (arrêté pour me demander) si j'allais le faire ou pas." (*op. cit.*, p.159). Nous reformulons cette troisième contrainte de choix comme suit:

Contrainte de choix n°3⁹:

L'exclusion mutuelle des expressions modifiantes n'est fixée ni par le verbe, ni par la signification générale de ces expressions, mais par le contexte.

⁷Dans la liste d'Austin, c'est le point n°2, dit des "limitations de l'application".

⁸Dans la liste d'Austin, c'est le point n°3 dit de "l'importance des négations et des contraires".

⁹Dans la liste d'Austin, c'est le point n°6 dit de "combinaison, dissociation et complication".

L'esprit des contraintes de choix est résumé par Austin comme suit: "Il devrait aller sans dire que les termes d'excuse ne sont pas équivalents, et qu'il n'est pas d'indifférent d'employer l'un ou l'autre". Dans sa liste, c'est le point n°8, dit "les petites distinctions, et les grandes aussi." Il y a également une clause étymologique, qui rappelle que l'étymologie des expressions modifiantes peut nous donner des renseignements sur la raison de tel ou tel usage.

Il y a enfin deux contraintes que nous qualifierons de contraintes d'usage. D'après la première contrainte, la place de l'expression modifiante dans l'expression globale de l'excuse modifie le sens de l'expression globale, et, par retour, le sens de l'expression modifiante. Nous reformulons cette contrainte comme suit:

Contrainte d'usage n°1¹⁰:

La place de l'expression modifiante dans l'expression globale de l'excuse modifie deux choses: le sens de l'expression globale, le sens de l'expression modifiante elle-même.

Cela veut dire que les excuses sont également des formes d'expression. La deuxième contrainte d'usage accentue cette idée. D'après cette deuxième contrainte: le choix de l'expression modifiée, qui nomme l'action, est déjà une qualification. L'expression finale doit donc être, pour réussir, un équilibre entre l'expression sur laquelle porte la modification, et qui désigne l'action (et il n'y a pas *une* manière *neutre* de désigner l'action), et l'expression modifiante. En retour, un déséquilibre dans l'expression finale peut entraîner le choix d'un nouveau verbe *d'action*. Nous reformulons cette contrainte comme suit:

Contrainte d'usage n°2¹¹:

Pour rendre satisfaisante une excuse, on peut avoir le choix de modifier soit l'expression dans sa globalité, soit l'expression qui appelle la modification (en général le verbe d'action) soit l'expression modifiante (en général un adverbe).

Cette dernière contrainte conduit d'ailleurs à considérer le système des contraintes (contrainte d'appel, les trois contraintes de choix, les deux contraintes d'usage) comme un véritable système. Ce n'est pas un processus qui est décrit (on appellerait un adverbe, on le choisirait, puis on composerait), mais un système.

Le cadre des excuses austinienne est donc constitué. Au critère d'inacceptabilité viennent s'ajouter les six contraintes d'appel, d'usage et de choix. Dans le "plaidoyer", Austin présente les minutes d'une procédure pénale (Regina vs Finney), cas examiné dans le séminaire qu'il avait conduit avec le philosophe du droit Hart, scène qui vient concrétiser toutes les considérations de sa liste. L'appel au droit fait cependant porter davantage le poids sur la thématique des "atténuations" qui, pour Austin,

¹⁰Dans la liste d'Austin, c'est le point n°9 dit de "l'expression exacte et sa place dans la phrase."

¹¹Dans la liste d'Austin, c'est le point n°11 dit "qui modifie quoi?"

constitue un chapeau général sous lequel mettre le thème des excuses, que sur le thème même des excuses.

La pratique linguistique des excuses semble, d'après cette topique, s'appuyer sur une relation intra-expressive bien spécifique, à savoir la modification.

3.- La modification du verbe (en général par un adverbe choisi) répond à un souci de qualifier l'action, qualification nécessaire à l'excuse, qui revient sur une action qui n'a pas été accomplie normalement. L'inacceptable est d'ailleurs proche de l'inqualifiable: "elle a eu un comportement que j'ose à peine qualifier"; "votre conduite est inqualifiable". Le jeu de la modification est le répondant, dans l'expression des excuses, dans ce qui soutient la forme linguistique de l'excuse, du jeu de l'exposition à l'inacceptabilité, qui se pratique entre humains, et non entre locutions ou entre expressions. La modification est le fin mot des excuses, de ce moment difficile où, engagé dans l'excuse et sujet au rejet, une personne s'arrange avec les mots et avec elle-même.

Où se trouve la première personne, au juste, et qu'est-ce qui peut dire ce qui au juste a été fait, mal fait, pas fait, défait, toutes questions essentielles dans leur vacuité, qui se ramènent à la question "qui modifie quoi?"

Le noyau théorique de la question des excuses se trouve ici. Austin a envisagé les excuses comme un domaine d'investigation philosophique, armé d'une méthodologie singulière, à savoir la phénoménologie linguistique. Envisager un secteur du langage n'est pas évident, car qu'est-ce qui nous permet de découper ainsi dans le langage ordinaire les éléments qui participent de la pratique des excuses. Après tout, si l'on suit bien Wittgenstein, seules les règles du "jeu de langage", qui ne se réduit pas au langage, mais qui est, entre autres essais de définition de cet indéfinissable, "l'ensemble formé par le langage et les activités avec lesquelles il est entrelacé" (*Recherches Philosophiques*, § 7, p.31), nous permettent de dire ce qui est langage et pourquoi c'est langage en ce contexte. Il n'y a pas de raison que cela fonctionne différemment pour les excuses. C'est seulement quand nous nous excusons ou quand nous imaginons une situation où nous nous excuserions qu'une expression quelconque peut apparaître comme une excuse.

Mais le problème n'est pas de déterminer une méthode de détermination (un calcul) qui nous permettrait de déterminer, dans un stock d'expressions données, ce qui est excuse et ce qui n'est pas excuse. Nous partons d'un donné qui est la pratique des excuses, et si nous réfléchissons sur cette pratique, il y a deux structures qui nous apparaissent: un critère (l'inacceptabilité), et une activité constituante du sujet qui s'excuse, à savoir la modification.

Cette activité constituante n'est pas pour autant pré-linguistique ou inconsciente; elle peut-être parfaitement linguistique, et tout à fait consciente. Elle est l'activité du sujet qui va s'excuser, qui est déjà passé, pour lui-même, sous les fourches caudines de l'exposition à l'inacceptabilité, mais qui essaie de s'en tirer en trouvant la meilleure manière de s'excuser. "Comment je vais faire?"; "Comment je vais lui expliquer?"; "Qu'est-ce que je vais lui dire?", toutes questions qui portent

sur le dé-bat qui se joue à ce moment, et qui est très exactement ce que nous voulons cerner avec la notion de sentiment moral.

Il y a une gravité de l'acte de langage. Quand Austin dit "our word is our bond", c'est sur cette gravité qu'il insiste. Gravité, cela veut dire que ça pèse. Plus ce qu'il y a à excuser est grave, plus ce que l'on va dire va peser. Et, la chose dite, elle est dite, il n'y a pas moyen de revenir là-dessus, d'effacer. Ou alors, il va falloir s'excuser de ne pas s'être excusé de la bonne manière, et, comme on dit, on "s'enfonce". Le tissu des affaires humaines, le relationnel, la chair, est très sensible. L'espace des actes de langage n'est pas newtonien. Il se comporte comme un espace courbe, et chaque acte pèse et va déterminer une nouvelle courbure. Gravité des actes de langage. Plus j'en suis conscient, plus le dé-bat précédant l'acte lui-même va être profond, difficile, engager le sujet lui-même, et l'engager dans des formes de réflexion apprises, langagières. Cependant, dans le cas des excuses, il s'agit d'un acte spécifique, qui revient, commente, explique un acte antérieur. Il ne s'agit pas d'effacer l'acte antérieur, mais de refaire un peu le tissu de manière à ce que, entre l'offensant et l'offensé, ça se rééquilibre, de manière à ce que ça se passe, pas forcément bien, mais de manière à ce que, au moins, à nouveau, ça se passe.

S'excuser, ce n'est pas forcément chercher des prétextes (cela peut être ça, mais si votre excuse est reçu en disant "il ou elle a donné comme prétexte que...", on peut parier que vous ne vous en êtes pas vraiment tiré), mais il est sûr que la modification donne lieu à un pré-texte. (Le fameux examen de conscience est la forme la plus poussée de ce pré-texte, le destinataire de l'excuse, qui est demande de pardon dans ce cas, étant un interlocuteur d'une forme autre qu'une autre personne humaine.) Modifier, c'est être dans le pré-texte, avant le texte que l'on va énoncer, et qui, en même temps, nous livre à l'offensé (et c'est dans cette mise à disposition, nous l'avons dit, que consiste la véritable force de l'excuse, avant même de savoir quelle forme concrète l'excuse va prendre).

La modification emprunte des formes déjà données, dans le langage ordinaire. La modification fait fonds sur une expérience, "...une expérience qui n'est que par la langue", pour reprendre la belle expression de Cadiot et Visetti¹². S'excuser, c'est une des manières d'entrer dans la morale. Cela ne veut pas dire que le langage ordinaire soit la morale, ni même que les pratiques langagières qui se donnent comme morales soient soustraites à toute évaluation, mais il est contraire à l'expérience de dire que nous pouvons trouver la morale sans en passer par le langage ordinaire. Le prétexte est dans le langage ordinaire. L'excuse se fait dans les termes du langage ordinaire. La moralité de tout ça n'est sans doute pas énonçable dans les termes du langage ordinaire. Mais il n'y a aucune raison de penser qu'il y ait quelque chose d'autre, un autre langage, qui serait le langage de la morale, et qui se trouverait ailleurs, au-dessus ou en-dessous du langage ordinaire, que ce langage soit primaire ou secondaire ne change rien à l'affaire...

¹² *Pour une théorie des formes sémantiques*, op. cit., p.40

